

Mesdames et Messieurs les maires et élu.e.s du Lot,

Nous sommes des habitants du Lot et de la Terre, qui ont pris conscience que la dégradation du vivant nous entraîne vers un futur indésirable, et qui constatent que les décisions politiciennes tant nationales que locales nous enchaînent toujours plus à des choix irresponsables. Nous sommes regroupés dans un collectif que nous avons appelé L'Appel de la forêt, et nous nous adressons à vous pour vous exhorter à prendre les bonnes décisions, dans la conjoncture cruciale où nous nous trouvons.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'une loi d'accélération des Énergies renouvelables a été récemment votée, et que vous allez devoir proposer une « Zone d'accélération du développement des énergies renouvelables » (Zader) pour votre commune. Après concertation avec les citoyens, cette proposition sera validée en Conseil municipal et soumise à l'intercommunalité. Celle-ci assurera la cohérence à l'intérieur de la communauté de communes et fera une proposition à la préfecture, qui la soumettra au Conseil régional de l'Énergie, qui validera ou non le projet.

Nous vous rappelons :

- que vous n'êtes pas tenu de retenir telles quelles les propositions transmises par le référent départemental et que vous pouvez faire des propositions en accord avec la réflexion menée dans votre commune ;

- **que contrairement à ce qu'on essaiera peut-être de vous faire croire, il n'existe aucune obligation pour votre commune d'installer une zone d'éoliennes ou de panneaux photovoltaïques.** Voici un extrait du code de l'urbanisme (article 151-42-1) :
« le règlement [du PLU, PLUI...] peut également délimiter des secteurs d'exclusion d'installations d'énergies renouvelables, dès lors qu'elles sont incompatibles avec le voisinage habité ou avec l'usage des terrains situés à proximité ou qu'elles portent atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, à la mise en valeur du patrimoine et à l'insertion des installations dans le milieu environnant. »

C'est donc une responsabilité historique qui vous incombe. Ce texte, et de nombreux autres, vous laissent beaucoup de latitude pour agir en faveur d'une écologie réelle. Nous vous appelons à ne pas voir dans la Nature une ressource à exploiter mais un partenaire à chérir et à défendre, à prendre en compte les intérêts des non-humains, à refuser toute dégradation supplémentaire de l'environnement et donc à résister coûte que coûte aux injonctions d'un État auquel l'avenir donnera tort.

Imaginons la situation dans quelques années : les communes qui auront su préserver leurs paysages, leur nature, leur patrimoine, leur agriculture, seront citées en exemple, seront visitées, seront recherchées comme lieux de vie ou de villégiature. Les autres devront gérer des champs de panneaux solaires ou d'éoliennes abandonnés par les opérateurs du fait de leur obsolescence, dans des communes désertées de tous les habitants qui auront pu échapper à un environnement dégradé par des installations industrielles et polluantes travesties en solutions écologiques. Quelle voie choisirez-vous ?

Nous en appelons aussi à votre responsabilité devant les générations futures. Les énergies dites renouvelables ne sont en aucun cas une solution à notre crise écologique et civilisationnelle. Prenons l'exemple des panneaux solaires : les matières premières viennent des quatre coins du globe (la silice peut être extrait dans le Lot), sont envoyées en Chine au moyen de transports polluants, où elles sont transformées par des esclaves, au prix d'une pollution démentielle ; puis elles retournent en Europe sous la forme de produits finis censés être devenus vertueux et écologiques, mais dont on sait qu'ils ne sont pas recyclables, sans compter que leurs performances réelles peuvent être mises en doute.

L'ingénieure géologue minier Aurore Stéphant le dit bien : remplacer nos systèmes de production d'électricité actuels nécessiterait une consommation de métaux telle que la Terre ne le supporterait pas. De plus, comme l'a montré l'historien J.-B. Fressoz, il n'y a jamais eu de transition énergétique : le pétrole n'a pas remplacé le charbon, il s'est ajouté à lui, et lui-même s'était ajouté aux sources d'énergie comme le bois, le vent, l'eau ou les animaux. Il est à peu près certain que les énergies prétendument renouvelables elles aussi ne feront que s'ajouter à la production déjà existante et aggraveront ainsi les problèmes écologiques que l'on prétend résoudre avec elles. C'est vers la sobriété qu'il faut aller.

Les bureaucrates, les experts, les industriels et les spéculateurs feront pression sur vous pour influencer vos décisions. C'est à vous de savoir y résister, d'autant plus que le Code de l'urbanisme vous donne le dernier mot. L'avenir de nos communes en dépend.

Nous vous exhortons donc, Mesdames et Messieurs les maires et les élu.e.s du Lot, à assumer vos responsabilités historiques et à défendre la Nature et le vivant.

L'Appel de la Forêt